

Couples pacsés: la controverse se prolonge au sein de l'Eglise réformée

6549

RELIGION • L'adoption, par le synode de l'EERV, du principe d'une reconnaissance des couples homosexuels a entraîné quelques démissions dans les instances paroissiales.

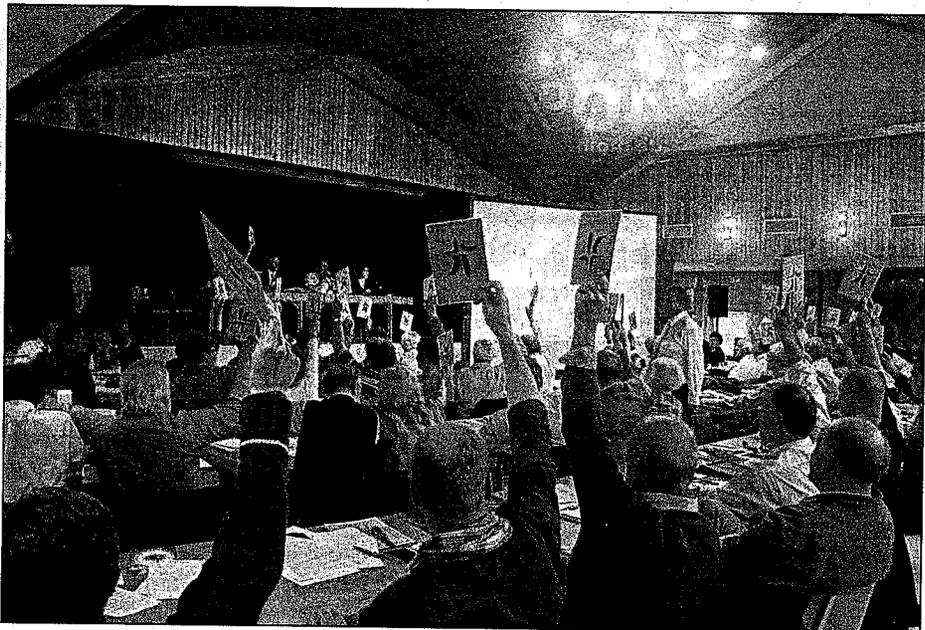
ARNAUD CREVOISIER

Le 3 novembre, les délégués du synode (parlement) réformé ont adopté à une forte majorité le principe d'un rite liturgique en faveur des partenaires enregistrés. Ce large consensus autour de la reconnaissance des couples homosexuels n'a pas empêché la controverse de se poursuivre au sein de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV). Par lettre ou sur le blog ouvert par l'EERV, les réactions de protestation pleuvent. Dans le même temps, quelques pasteurs ont publiquement annoncé se «désolidariser» de la résolution du synode. Des signes avant-coureurs d'une fracture ou d'une vague de départs au sein de l'Eglise réformée?

Interprétations diverses

Pour l'heure quelques démissions ont été enregistrées dans des instances locales de l'EERV. Dans certaines paroisses, des fidèles se déclarent en rupture de ban. Ces réactions n'étonnent pas vraiment Line Dépraz. «Sans vouloir minimiser ce qui se passe, elles ne diffèrent pas de celles qui ont suivi d'autres votations du synode: la minorité qui n'est pas satisfaite réagit fortement», relève la conseillère synodale. «On ne peut nier que le sujet est sensible et touche les gens au plus profond d'eux-mêmes. Mais je continue à penser que la majorité silencieuse de l'EERV ne conteste pas ce choix», poursuit Line Dépraz.

Au sein d'une Eglise imprégnée d'une culture du consensus, la crainte de la division est pourtant là. «Là où le bât blesse, c'est sur l'interprétation des Ecritures. La question de l'homosexualité a mis en évidence le fait que les différents regards peinent à se concilier, les uns reprochant aux autres de ne pas savoir lire les Ecritures. C'est une grande souffrance», déplore Sandro Restauri, pasteur de la paroisse de Saint-Prex-ussy-Vufflens, il estime que le traitement médiatique du synode a, par certains raccourcis, ajouté de la confusion au débat. Un avis partagé par François Paccaud: «Au vu des titres des journaux, certaines personnes ont compris que la décision du synode allait dans le sens d'une bénédiction, voire d'un mariage»,



Le synode de l'Eglise évangélique réformée vaudoise à Saint-Sulpice. ARC

explique le coordinateur de la région Morges-Aubonne.

«On ne peut nier que le sujet est sensible et touche les gens au plus profond d'eux-mêmes»

LINE DÉPRAZ

Les divergences ne se limitent pas à l'interprétation de la Bible, ou à une opposition entre courants progressistes et traditionalistes au sein de l'EERV. «Les réactions d'incompréhension traversent tout le spectre», confirme Nicolas Monnier, de la paroisse Yverdon-Temple. Pour ce pasteur, la raison tient notamment «au fait que la décision est perçue, à tort ou à raison, comme «tombée du ciel». «Le

sujet n'était pas mûr pour faire déjà l'objet d'une décision, dans la mesure où nous ne nous sommes pas donné les moyens pour effectuer un travail d'information et de débat préalable au sein des paroisses», estime Nicolas Monnier. C'est ce même motif qui l'avait poussé à refuser l'entrée en matière sur la résolution synodale.

La consultation de la base a-t-elle été lacunaire? «C'est possible, reconnaît Line Dépraz. Mais c'est vrai aussi que le Conseil synodal a lancé le sujet il y a plus d'un an. Nous avons sollicité environ 1600 personnes pour élaborer un rapport et à peu près aucune n'avait répondu.» La conseillère synodale souligne encore qu'«il y a très peu de sujets sur lesquels nous consultons toutes les paroisses. Nous fonctionnons par délégation».

Un système de représentation qui n'a d'ailleurs pas été épargné par les critiques: certains ont accusé le synode et ses délégués d'avoir été «manipulés». Au point que le Conseil synodal s'est fendu mardi d'une déclaration en forme de remise à l'ordre, pour réaffirmer la légitimité des délégués.

Apaiser les esprits

Alors que l'EERV s'est donné jusqu'à 2014 pour définir la forme liturgique que prendra la reconnaissance des couples pacsés, nos interlocuteurs insistent sur la nécessité de «permettre à tous de s'exprimer». «Le débat dans les différentes paroisses permettra d'amener des propositions ou de faire connaître des avis dont le Conseil synodal tiendra compte dans ses propres propositions. Cela aidera sans doute à apaiser les esprits», prévoit François Paccaud.